

Programme de Formation

Connaître les obligations d'un OT en matière de sécurité

Organisation

Durée : 7 heures

Mode d'organisation : À distance

Contenu pédagogique



Public visé

Dirigeants/responsables, personnels administratifs, référents sécurité.



Objectifs pédagogiques

- Connaître les obligations en matière de sécurité au travail (DUER...)
- Savoir quelles sont les obligations d'un établissement recevant du public (ERP) en terme de sécurité



Description

- La législation portant sur l'obligation de sécurité dans les ERP
- Les différentes catégories d'ERP
- Les obligations pour un ERP de 5ème catégorie sans locaux de sommeil
- Qu'est-ce que le Document Unique d'Evaluation des risques professionnels (DUER) ?
- Le management de la sécurité
- L'élaboration des fiches de risque permettant l'évaluation
- L'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels



Prérequis

Aucun, mais une pratique juridique régulière est souhaitée.



Modalités pédagogiques

Apports théoriques, réponse aux questions des stagiaires.



Moyens et supports pédagogiques

Support de cours remis aux participants.



Modalités d'évaluation et de suivi

Quiz.

